



Beyrouth, 18 Mai 2016

Communiqué de presse

Les Conclusions ministérielles de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes dans la société et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes: priorités et opportunités au Liban

Le 18 mai 2016, l'Initiative Féministe Euro-Méditerranéenne IFE-EFI a organisé une table ronde nationale ayant pour thème « *Les conclusions ministérielles de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur le renforcement du rôle des femmes dans la société et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes: priorités et opportunités au Liban*», sous le patronage de S.E. M. Nabil De Freige, Ministre d'Etat pour la Réforme administrative. La rencontre, organisée dans le cadre du projet “Plate-forme Régionale de Genre” financé par l'Union européenne, a réuni des participants de haut niveau avec l'objectif d'améliorer la coopération et de renforcer au plan national le dialogue politique entre la société civile, les représentants de l'Etat et les partis politiques, sur la question de l'avancée des droits des femmes et de l'égalité des sexes. Le débat a porté sur les Conclusions ministérielles UpM (Paris 2013) sur le renforcement du rôle des femmes dans la société et a permis de formuler des recommandations pour la préparation de la 4ème Conférence ministérielle UpM sur les droits des femmes qui aura lieu en février 2017.

L'Ambassadrice Christina Lassen, Chef de la Délégation de l'Union européenne au Liban, a ouvert la rencontre en évoquant les principaux défis à l'égalité au niveau régional. Elle a souligné l'importance de la participation des femmes à la prise de décision politique ainsi que les différentes options susceptibles d'améliorer cette implication et d'encourager les femmes à s'y investir davantage.

Dans son discours, lu par sa représentante, le Ministre d'Etat pour la Réforme administrative, S.E. M. Nabil De Freige, a affirmé son soutien à la participation des femmes à la vie publique. Il a rappelé que la Constitution libanaise consacre l'égalité en droits et en devoirs entre tous les citoyens libanais et a exprimé le souhait que la table ronde émette des recommandations en vue de renforcer les politiques d'égalité entre les hommes et les femmes au Liban.

Madame Leila Al Ali, Co-Présidente de l'IFE-EFI, a insisté sur l'importance d'utiliser les Conclusions ministérielles UpM comme un outil de promotion de l'égalité des sexes au Liban et dans toute la région. Elle a rappelé la nécessité d'un dialogue permanent sur ce sujet avec les responsables politiques.

Les participants ont évoqué les progrès accomplis en matière de droits des femmes mais ont souligné également la lenteur des changements. Ils ont identifié les priorités à mettre en oeuvre dans un contexte marqué tout à la fois par la radicalisation et la crise des réfugiés. Parmi ces priorités, on dénombre le besoin urgent de changer la législation discriminatoire pour les femmes, et en particulier la loi de statut personnel, le “gender mainstreaming”, à savoir la prise en compte de manière transversale de l'égalité des sexes et des engagements internationaux du Liban sur cette question par tous les ministères, l'introduction de quota aux niveaux de la décision politique et une approche des questions de



sécurité en lien structurel avec les droits humains des femmes et des hommes et avec la démocratie. Les recommandations de la table ronde seront transmises au Ministère d'Etat pour la Réforme administrative ainsi qu'aux autres ministères et institutions concernés et à la société civile. Elles seront intégrées aux recommandations régionales pour la 4ème Conférence UpM sur les droits des femmes.